

Le Conseil Agglo Forum, constitué d'acteurs de la société civile, a pour vocation à **accompagner la concertation et à garantir son bon fonctionnement sur le territoire.**

Son rôle

- Le Conseil Agglo Forum a un rôle de **conseil** concernant le fonctionnement de l'Agglo forum, ainsi que sur le fond des sujets à traiter.
- Son rôle n'est pas d'émettre un avis en son nom mais d'**aider à l'émergence d'avis** et de propositions de la société civile.
- Il est **associé aux concertations** portées par Nîmes Métropole mais peut aussi identifier des sujets sur lesquels il serait utile de mettre en place une concertation.
- Il a, par conséquent, **une visibilité globale sur la concertation** de l'Agglomération.
- Il veille à ce que la concertation intervienne le plus en amont possible pour qu'elle soit **véritable et efficace.**
- Pour finir, le Conseil Agglo Forum est **systématiquement associé aux bilans.**
- Il est aussi amené à présenter les résultats de la concertation, auprès du Conseil Communautaire, en particulier sur des points dont il se sera ou aura été plus spécifiquement saisi.

Ainsi, le Conseil Agglo Forum intervient tout au long des processus de concertation :

- Identification des politiques publiques à interroger,
- Définition des processus à mettre en place (quels points sont ouverts à la concertation, avec quels acteurs, sous quelle forme et à quel moment),
- Suivi du déroulement de la concertation,
- Participation et parfois animation à des rencontres.

Le Conseil Agglo Forum a donc un rôle majeur dans le dispositif de concertation de l'Agglomération.